



CHANTIER 6

LES MÊMES
CHANCES POUR
TOUS NOS
ENFANTS

**ENSEMBLE ET
EN MOUVEMENT,
ASSEOIR L'ÉCONOMIE
DU SAVOIR ET BÂTIR
L'ÉCOLE DE DEMAIN.**

Il nous faut construire l'École de demain. Les changements profonds retenus dans mon programme pour moderniser le pays, faire du Burkina un espace pour investir et entreprendre, pour un meilleur vivre-ensemble, impliquent de focaliser l'attention, en priorité, sur le capital humain et le potentiel technologique. Il est nécessaire d'intensifier l'investissement dans le savoir.

L'édification de la société du savoir constitue l'une des principales orientations stratégiques pour atteindre des niveaux de croissance plus élevés et gagner le pari de l'emploi, dans la mesure où le savoir constitue la clé de la réussite, l'arme de la compétitivité et la principale ressource pour la création de richesses et la diffusion du progrès.

L'enjeu pour l'avenir est de faire en sorte que les systèmes d'éducation, de formation professionnelle, d'enseignement supérieur et de recherche scientifique puissent influencer positivement sur nos systèmes de production économique et sociale. La diversification des filières et des spécialités retient l'attention de mon programme.

La formation doit préparer tous les enfants burkinabè, sans exception, à mieux s'insérer dans un monde toujours en évolution avec une exigence permanente de qualité, d'adaptabilité et d'ouverture d'esprit.

A cet effet :

- je donnerai toujours la priorité à l'école primaire pour offrir les mêmes chances à tous nos enfants afin qu'ils bénéficient des fondamentaux de base pour accéder au post-primaire ;
- j'introduirai l'utilisation des langues nationales dans le système éducatif pour promouvoir une éducation de qualité bâtie sur le socle de nos racines culturelles et linguistiques, permettant ainsi de réduire significativement les coûts de l'éducation, et surtout, d'être en cohérence avec notre vision de préserver et de renforcer nos valeurs culturelles ;
- j'introduirai l'apprentissage de l'anglais et de l'informatique dès les trois dernières années du cycle primaire ;

- je renforcerai le programme national de cantines scolaires, prioritairement en milieu rural et dans les centres péri-urbains défavorisés, pour améliorer l'état nutritionnel des enfants, réduire les échecs scolaires et consolider les bases d'une école pour tous ;
- je renforcerai la dynamique de promotion de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, en les axant sur les métiers en lien avec les besoins de l'économie nationale. Pour cela :
 - > des centres de formation technique et professionnelle seront construits progressivement dans les chefs-lieux de province et dans les grandes communes urbaines ;
 - > la promotion des lycées scientifiques et des lycées professionnels sera poursuivie ou renforcée dans les chefs-lieux des régions.

Cette dynamique sera complétée par l'arrimage du Baccalauréat au Ministère chargé de l'Éducation comme diplôme terminal du secondaire, en application des textes de la CEDEAO. Par ailleurs, des solutions seront apportées pour stabiliser les années académiques de nos universités au plus tard fin 2022.

La digitalisation des cours et le e-learning constituent la première solution forte pour résorber les chevauchements. Pour ce faire, le programme « Un étudiant, un ordinateur » sera poursuivi, la connectivité améliorée, et les espaces numériques dans les universités renforcées. Le recrutement d'enseignants au profit des universités, sera par ailleurs intensifié afin de contribuer à résorber ce phénomène qui gangrène les années académiques.

Pour cela, je m'engage à :

- consacrer progressivement 30% du budget de l'Etat à l'Education nationale et à la formation professionnelle, pour renforcer l'offre d'infrastructure et la qualité des services, en mettant l'accent sur les clusters de formation professionnelle et la construction de nouveaux centres de formation aux métiers ;
- améliorer l'efficacité de l'Education nationale par un ensemble de mesures concrètes de déconcentration et de décentralisation ;

- adapter la formation initiale et continue des enseignants aux réalités changeantes, et à ouvrir de plus en plus l'École à des pratiquants extérieurs professionnels ;
- améliorer l'accessibilité aux universités par la mise à disposition de moyens matériels roulant, notamment par le développement d'un transport en commun plus efficace et écologique à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso ;
- généraliser l'usage de l'informatique et des ordinateurs personnels à l'école et à domicile, en facilitant leur acquisition en termes de coût ;
- faire un repérage minutieux des talents émergents de notre pays, l'objectif étant de faire de ces jeunes talents des champions nationaux et des moteurs du développement économique et social de notre pays ;
- promouvoir les technopoles comme des cadres où l'industrie s'adosse à la recherche et aux innovations pour être performante ;
- organiser, dès la première année de mon mandat, les « états généraux de la recherche et de l'innovation » pour renforcer la gouvernance des instituts d'enseignement supérieur et de recherche, afin que ceux-ci incarnent la rigueur dans la dispensation du savoir et de la créativité. Ces « états généraux » aboutiront à l'élaboration d'un « Livre blanc de l'Enseignement supérieur et de l'innovation ».